

## Les temps sont durs

Date : 10 février 2017

Le Département d'Ille-et-Vilaine s'est doté d'un « *pool d'affectation transitoire* », qu'il appelle le PAT, où sont « *affectés temporairement des agents inaptes ou en grande difficulté* » de manière à « *disposer du temps nécessaire pour retrouver une affectation sur un autre poste ou mission dans une logique de parcours* ».



En 2012, il a créé pour cela 50 « *supports budgétaires* » (une notion particulièrement ambiguë) dont le coût, affirmait-il « *est compensé par ailleurs* », en précisant - croix de bois, croix de fer : si je mens, je vais en enfer - que « *tous ces supports n'ont bien sûr pas vocation à être pourvus, il s'agit d'une réserve dont le coût ne peut être estimé précisément la première année, mais devrait être marginal puisqu'aujourd'hui la quasi-totalité des agents dans ce type de situations est de fait remplacée par un agent non titulaire.* »

Toutes mes félicitations au rédacteur : on y croit !... ;-) )

Mais voilà qu'à l'occasion du vote du budget primitif 2017, le même Département décide de créer 25 « *supports budgétaires* » supplémentaires (il n'y en avait donc pas assez), qu'il qualifie cette fois franchement de « *créations d'emploi* » (pardis), et voilà qu'il annonce la bouche en cœur que cela va coûter 400.000 euros de plus.

**total : 75 postes**

On ne peut, bien sûr, que se réjouir de (je cite) la « *politique de reclassement de la collectivité (usure professionnelle, reclassement...)* »

Mais, comment peut-on expliquer que le Département ne soit pas mesure de financer sa politique par redéploiement de crédits, lui qui n'hésite jamais à demander à ses partenaires comme aux

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

contribuables de se serrer toujours un peu plus la ceinture ?...